

Affaires de la Société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **96 (1945)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

percé un tunnel dans la roche qui aboutit au fond de la baume et permet d'y pénétrer aisément. Et les forestiers qui voudraient la visiter, pourront du même coup admirer les magnifiques forêts qui peuplent les flancs de Risel : épicéas et sapins de belle venue, fayards élancés, érables trapus, ainsi que la végétation herbacée qui est d'une extrême luxuriance, preuve de la fertilité du sol.

Jadis, au temps de la domination bernoise et même après, la tâche des gardes forestiers du Risoud était non seulement pénible, mais dangereuse, car ils se voyaient parfois attaqués par des Bourguignons, qui venaient commettre des délits, et dans l'obligation de se défendre par les armes. De là des haines vivaces, génératrices de pensées vindicatives. Et sans doute, la disparition d'un garde forestier, au commencement du XIX^{me} siècle, doit être attribuée à un acte de vengeance commis par un parti de Bourguignons. En effet, plusieurs de ceux-ci soi-disant égarés vinrent de nuit frapper à la fenêtre du garde et le prier de les conduire sur un chemin menant en France. Sans défiance, l'homme partit mais ne revint pas. On a supposé qu'il fut tué et son corps jeté dans une baume du Risoud.

De tout temps, par le mystère qu'elles évoquent, les baumes ont excité la curiosité et toute personne qui plonge ses regards dans le trou noir aux profondeurs insondables qui s'ouvre devant elle, se dit : « Que peut-il bien y avoir là-dedans ? » Sans doute, les forestiers n'échappent pas à ce sentiment, car, dans leurs tournées à travers la sylve, ils se trouvent parfois en présence de l'un ou l'autre de ces orifices béants qui signifient non seulement mystère impénétrable, mais danger, surtout en hiver.

Sam. Aubert.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Avis du caissier

Les membres de la Société forestière suisse sont priés de payer la *cotisation annuelle de 15 fr.* en utilisant le formulaire postal annexé à ce cahier (chèque VIII 11 645). Pour ceux qui ne l'auraient pas fait, cette cotisation sera perçue par remboursement.

La liste de nos sociétaires devant être imprimée à nouveau, nous prions ceux-ci de bien vouloir indiquer exactement leur nom, leur titre et leur adresse.

Zurich, Ottikerstrasse 61.

Le caissier : *H. Fleisch.*
